2008-00599/

Imprimer

2004/12/04 Jean Dion du journal Le Devoir reçoit le prix Jules-Fournier

Jean Dion du journal Le Devoir
reçoit le prix Jules-Fournier

Québec, le 4 décembre 2004. - Le Conseil supérieur de la langue française décerne le prix Jules-Fournier à monsieur Jean Dion, du journal *Le Devoir*, pour son style original, plein de verve et d'humour, pour sa maîtrise de la langue écrite et pour son talent de narrateur. La présidente du Conseil, madame Nadia Brédimas-Assimopoulos, remettra le prix à M. Dion lors du banquet du congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec qui se tient présentement à l'hôtel Hilton, à Québec.

Monsieur Dion est titulaire d'un baccalauréat en science politique de l'Université de Montréal. Il a fait ses débuts en journalisme à titre de stagiaire à *La Presse*, en 1991, puis il a effectué un bref passage à *La Tribune* de Sherbrooke. En 1992, il est entré au *Devoir*, où il a d'abord été reporteur aux informations générales et, par la suite, correspondant parlementaire à Ottawa pendant trois ans. Depuis 1996, il est chroniqueur ainsi que reporteur aux informations générales et au sport.

Monsieur Dion a également collaboré à plusieurs émissions de la radio et de la télé de Radio-Canada, telles que *Y'en aura pas de facile*, *Adrénaline*, *C'est bien meilleur le matin* et *Indicatif présent*. Il a de plus travaillé occasionnellement au Canal Vox et à la chaîne Historia.

Le prix Jules-Fournier du Conseil supérieur de la langue française est décerné, depuis 24 ans, à un journaliste de la presse écrite québécoise, pour sa contribution exemplaire à la diffusion d'un français de qualité.

- 30 -

Photo du lauréat et renseignements sur le prix :
www.cslf.gouv.qc.ca

Source : Conseil supérieur de la langue française
Stéfanie Vallée, responsable des communications
Tél. : (418) 643-2956